

23 mai 2013 -14:48

La Politique des grandes villes organise un colloque sur la médiation SAC dans la pratique et sur le nouveau projet de loi en la matière

L'abandon de déchets ménagers, la miction ou l'affichage sauvage, les graffitis ou encore les nuisances sonores ne sont que quelques exemples de problèmes mineurs qui, outre le fait qu'ils agacent, entraînent également un sentiment d'insécurité dans les villes et portent par conséquent atteinte à la qualité de vie des habitants.

Grâce au système des Sanctions administratives communales (SAC) et à la médiation, les villes sont aujourd'hui à même de lutter plus rapidement et plus efficacement contre les formes légères de criminalité et de nuisance dans les espaces publics mais aussi de réduire chez le citoyen le sentiment selon lequel les délits restent impunis.

Le service Politique des grandes villes a pour ambition d'améliorer, dans la mesure du possible, la qualité de vie des citoyens. C'est précisément dans cette optique qu'il soutient les villes dans l'application des SAC et de la médiation telle que prévue dans la législation.

Suite au vote au Parlement du projet de loi relatif aux sanctions administratives communales, le SPP Intégration sociale et son service Politique des grandes villes ont décidé d'organiser un colloque sur les SAC et sur la médiation SAC.

Celui-ci aura lieu le mardi 28 mai 2013 de 9h00 à 17h00 à l'International Auditorium, boulevard Roi Albert II, 5 à 1000 Bruxelles.

Ce colloque vise à informer les villes, communes et autres personnes intéressées au sujet des possibilités de médiation comme instrument dans la prévention des nuisances. Différents experts donneront également leur point de vue sur le projet de loi.

Plus d'informations ?

<http://www.mi-is.be/be-fr/evenement/colloque-la-meditation-et-les-sanctions-administratives-communales-pratiques-et-perspective>

Gilbert Chabrilat (FR) 02/508.86.48 (SPP IS)

SPP Intégration Sociale, Lutte contre la Pauvreté, Economie Sociale et Politique des
Grandes Villes
Boulevard du Jardin Botanique 50 boîte 165
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 508 85 86
<http://www.mi-is.be>

Jan De Coninck
Porte-parole
+32 475 824 160
+32 2 508 86 95
jan.deconinck@mi-is.be